

5.00 crédits

30.0 h + 10.0 h

Q2

Enseignants	Canonne Xavier ;Scieur Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/ <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Il s'agit d'examiner les deux objets sociaux que sont d'une part les médias et d'autre part les cultures et les arts en tant que systèmes représentationnels et interactionnels, d'envisager comment ces objets sociaux s'intègrent dans la société, sont construits par la société et comment ils la construisent en retour. Le cours s'appuie à la fois sur les sciences de l'information et de la communication, la sociologie de la culture et la sociologie de l'art. Le cours présente les courants théoriques liés à ces approches, mais aussi des études de cas précises.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Au terme de ce programme, l'étudiant sera capable de : - envisager les rapports entre médias, cultures et société au sens large, de comprendre comme les systèmes médiatiques et culturels exercent des changements sur les représentations, attitudes et comportements sociaux ; - établir le descriptif précis d'une production artistique et de la situer dans son contexte socio-historique ; rédiger le commentaire critique d'une production culturelle. <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen est en deux parties : A) Première partie d'épreuve - Présentation orale (en groupe et durant la période de cours) argumentée, d'un dispositif de communication et/ou de médiation culturelle relatif à une exposition photo fictive, et d'un dossier y afférent (cette partie d'examen est unique – pas de seconde session possible, et doit être présentée au second quadrimestre, à la date fixée). Certain.e.s expert.e.s pourront participer à cette première épreuve d'examen ; la participation orale est soumise à la remise du travail écrit et/ou audiovisuel dans les délais prescrits (7 jours avant la date fixée). B) Seconde partie d'épreuve - Examen oral individuel en session sur des questions de théorie abordées au cours et/ou relatives à des lectures complémentaires imposées et/ou sur l'analyse iconique, iconologique et iconographique d'une photo. L'examen se déroule en direct, sans temps de préparation y compris pour la réponse à la/aux question.s théorique.s. Dans la note finale, la présentation orale en groupe vaut pour 10/20 et l'examen oral individuel pour 10/20. Un.e étudiant.e qui n'a pas participé à la première partie d'épreuve n'a pas accès à la seconde partie d'épreuve. Même dispositif en cas de seconde session, sachant, pour rappel, que la partie A "Première partie de l'examen" n'autorise pas de seconde session (<i>cf. supra</i>). Les deux parties orales de l'examen, selon la situation sanitaire, se dérouleront en présentiel ou en distanciel.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral avec interventions de praticiens ou d'experts. Visite d'un espace muséal. Lecture complémentaire d'ouvrages et d'articles Travail de groupe. Les cours se donneront en présentiel voire et/ou en distanciel.
Contenu	<u>Médias et culture</u> Les médias sont aujourd'hui les principaux pourvoyeurs de culture. Cependant les cultures médiatiques sont des objets d'étude complexes, au croisement de la culture populaire, de masse, dans une zone de débat entre culture légitime et illégitime. Les cultures médiatiques permettent d'interroger à la fois les cultures et les médias. Elles ne s'approchent que par une perspective globale, mixant une connaissance du « monde de l'art », des objets et des réceptions. Les cultures médiatiques ne peuvent être que sociales, elles permettent donc d'interroger la société qui les produit et qui est produite par elles. Les questions liées aux représentations sociales, aux savoirs informels, à la réception médiatique, à la citoyenneté culturelle seront abordées dans cette partie du cours. A partir de cette intention pédagogique, deux axes sont développés prioritairement :

	<p>- celui de la médiation de/par l'image (cinéma, photographie...) dans une perspective inspirée de l'histoire de l'art, la sociologie visuelle et la sémiopragmatique ;</p> <p>- celui de la médiation artistique et culturelle, au coeur d'une relation, d'une communication et d'un échange entre un objet (événement, performance, oeuvre...) et une ou plusieurs personnes, dans une perspective sociologique et des sciences de la culture.</p>
Bibliographie	<p>Jenkins H. (2013), Culture de la convergence. Des médias au transmedia. Paris, Armand Colin.</p> <p>Losacco G. P. (2007), « Sociologie visuelle digitale », Sociétés, vol. 1 (no 95), pp. 53-64.</p> <p>Vanneste D., Scieur Ph. (2013), « La médiation artistique et culturelle. Cadrage théorique et approche sociologique », Repères, n°6, 2015</p>
Autres infos	<p>Ce cours implique la fréquentation de spectacles, concerts et expositions (lieux et temps de médiations culturelles et artistiques).</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>COMU</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMM1BA	5	MCOMU1206	